

## Mesures CoVID-19 pour EMS

	RÉSIDENTS	COLLABORATEURS & PRESTATAIRES EXTERNES	VISITEURS
<b>VACCINATION</b>	- SARS-CoV-2 : recommandée	- SARS-CoV-2 : recommandée -	- Responsabilité civile
<b>ADMISSION</b>	<p>Nouveaux résidents :</p> <p>Test PCR à l'admission sans tenir compte du statut vaccinal.</p> <p>- Si Test positif : Isolement + MAG</p> <p>- Si Test négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les résidents complètement vaccinés ou ayant fait la maladie &lt; 4 mois : Pas de mesure particulière</li> <li>- Pour les résidents non vaccinés/avec vaccination incomplète : privilégier l'entrée en chambre individuelle avec confinement pendant 5 jours et surveillance des symptômes. Si chambre individuelle pas disponible entrée en chambre double avec un voisin complètement vacciné avec un confinement géographique en chambre et surveillance pendant 5 jours.</li> </ul>	- Non	- Non
<b>DÉPISTAGE PREVENTIF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les contacts étroits avec un cas Covid selon les recommandations de l'unité cantonale HPCI</li> <li>- En cas de flambée (&gt; = 3 cas positif) selon les recommandations de l'unité cantonale HPCI</li> </ul>	- Non, sauf si flambée de cas non maîtrisée	- Non
<b>SYMPTÔMES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation régulière de la présence de symptômes</li> <li>- Si apparition de symptômes : test Covid immédiat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les collaborateurs s'auto-surveillent</li> <li>- Si apparition de symptômes : test Covid immédiat</li> </ul>	- Les visiteurs symptomatiques diffèrent leur visite jusqu'à 24 heures après la fin des symptômes

## Mesures CoVID-19 pour EMS

			- Les visiteurs qui ont eu un contact avec une personne testée positive diffèrent leur visite pendant au moins 5 jours
<b>INFECTION COVID</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MAG en chambre individuelle pour minimum 5 jours et 48 heures sans fièvre et nette amélioration des autres symptômes</li> <li>- Evaluation régulière des symptômes et de l'état clinique du résident</li> <li>- Résident asymptomatique : possibilité de sortir de la chambre avec un masque mais pas d'activités collectives et pas de repas en salle à manger durant 5 jours</li> </ul>	- Si test Covid positif, maintien au domicile jusqu'à 48 heures sans fièvre et amélioration des autres symptômes	- Les visiteurs avec une infection Covid prouvée doivent différer leur visite jusqu'à 48 heures sans fièvre et nette amélioration des symptômes (sauf cas exceptionnels)
<b>RESPONSABILITÉ</b>	- Il est de la responsabilité de la direction de mettre en place toutes les mesures appropriées afin de protéger au mieux les résidents qui appartiennent à une population très vulnérable (plan de protection)	- Il est de la responsabilité de la direction de mettre en place toutes les mesures appropriées afin de protéger en particulier leurs collaborateurs vulnérables et l'ensemble de leurs collaborateurs (plan de protection)	- Responsabilité civile
<b>HYGIÈNE DES MAINS</b>	- À la sortie et au retour de la chambre	- Selon les 5 indications	- À l'entrée et à la sortie de l'établissement
<b>CHAMBRE INDIVIDUELLE</b>	- Durant 5 jours lors d'admission de résident non vacciné complètement		
<b>PORT DU MASQUE</b>	- Port du masque en présence des symptômes d'une infection respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port d'un masque de soins type II lors des soins et <u>des contacts rapprochés avec un patient</u></li> <li>- Port du masque obligatoire pour les professionnels présentant des symptômes d'une infection respiratoire</li> <li>- Port de masque FFP2 pour tout acte de soins générateur d'aérosols.</li> </ul>	- Port du masque en présence des symptômes d'une infection respiratoire

## Mesures CoVID-19 pour EMS

<b>AÉRATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aérer la chambre du résident infecté 1x par heure</li> <li>- Aérer les locaux communs (salle à manger, salle séjour, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aérer des bureaux, vestiaires, salles de pause régulièrement et fréquemment ; les locaux sans fenêtre peuvent être aérés de manière passive en laissant les portes ouvertes</li> </ul>	
<b>FÊTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation de la situation est de la responsabilité des directions avec des consignes claires (par exemple test antigénique le jour de la manifestation, privilégier les fêtes à l'extérieur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon la capacité d'accueil des locaux dans le respect des consignes établies. Annuler la participation à la fête si symptômes compatibles avec CoVID-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon la capacité d'accueil de l'établissement dans le respect des consignes établies. Annuler la participation à la fête si symptômes compatibles avec CoVID-19</li> </ul>